



## Suivi des cas d'effets indésirables des vaccins COVID-19

Données du 25/02/2022 au 10/03/2022

*Dans le cadre de la campagne de vaccination contre le Covid-19, nous avons mobilisé l'ensemble des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) dans le dispositif de surveillance renforcée.*

*Cette enquête nationale contribue à détecter des signaux de sécurité en vue de prendre des mesures de réduction du risque. Elle n'a pas vocation à rendre compte de l'exhaustivité du nombre de cas d'effets indésirables réellement survenus en France chez les personnes vaccinées. Les données issues de l'enquête de pharmacovigilance et présentées dans cette synthèse ne peuvent en aucun cas conduire à une analyse comparative des vaccins entre eux.*

*La vaccination des femmes enceintes ayant débuté au printemps 2021, un suivi spécifique des effets indésirables rapportés avec l'ensemble des vaccins chez les femmes enceintes a été mis en place.*

*Les cas pouvant faire l'objet de mises à jour, les données figurant dans un rapport sont susceptibles d'être modifiées dans les rapports ultérieurs compte tenu des informations figurant dans la mise à jour.*

*Pour plus d'informations sur la méthodologie, consultez le [site internet de l'ANSM](#).*

- ◆ Plus de **600 400** injections ont été réalisées du 25/02/2022 au 10/03/2022
  
- ◆ Plus de **141 637 300** injections ont été réalisées au total au 10/03/2022
  - Plus de **109 210 500** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
  - Plus de **23 482 000** injections avec SPIKEVAX (Moderna)
  - Plus de **7 857 200** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
  - Plus de **1 085 400** injections avec COVID-19 VACCINE Janssen



<i>Analyse globale pour l'ensemble des vaccins</i> .....	<b>3</b>
Données recueillies.....	<b>3</b>
Suivi spécifique des schémas vaccinaux hétérologues .....	<b>4</b>
<i>Comirnaty (BioNTech et Pfizer)</i> .....	<b>5</b>
Données recueillies.....	<b>5</b>
Faits marquants .....	<b>6</b>
<i>Spikevax (Moderna)</i> .....	<b>10</b>
Données recueillies.....	<b>10</b>
Faits marquants .....	<b>11</b>
<i>Vaxzevria (AstraZeneca)</i> .....	<b>15</b>
Données recueillies.....	<b>15</b>
Faits marquants .....	<b>16</b>
<i>Janssen</i> .....	<b>19</b>
Données recueillies.....	<b>19</b>
Faits marquants .....	<b>20</b>



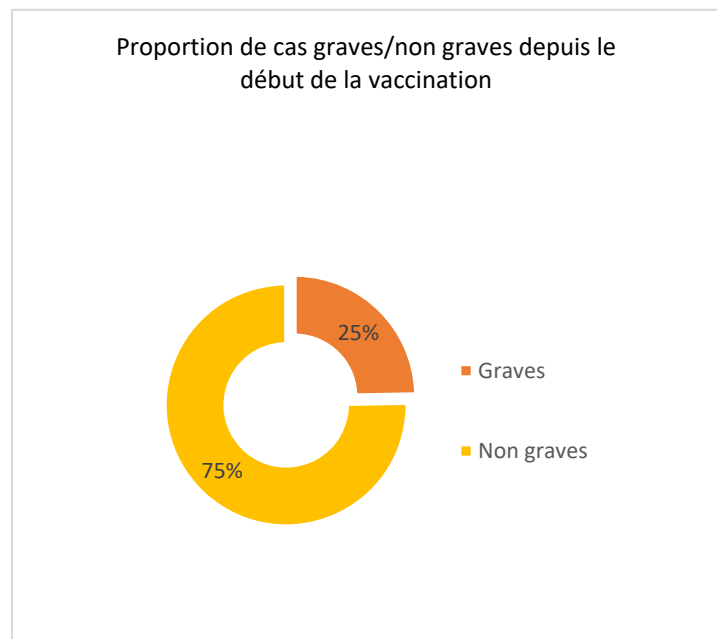
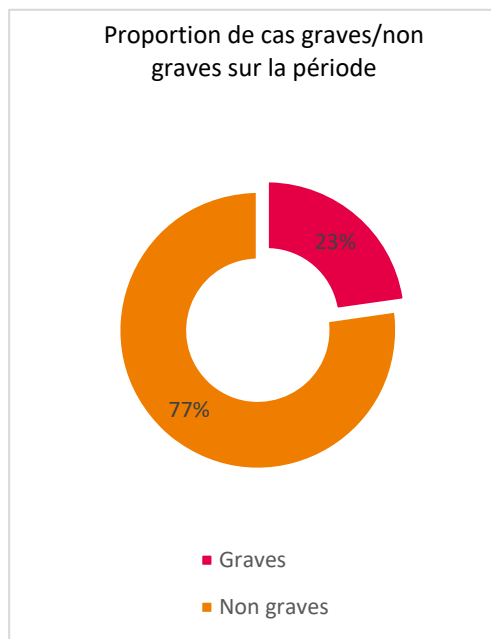
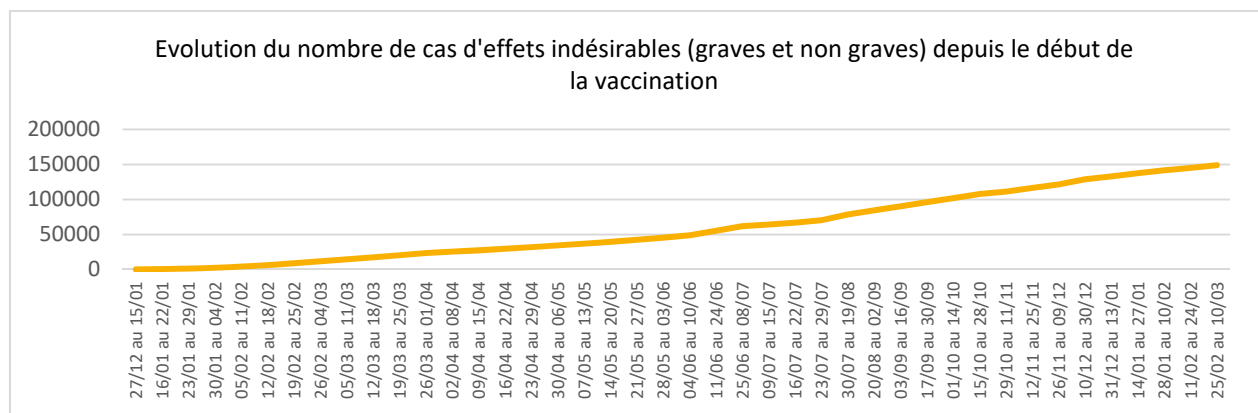
## Analyse globale pour l'ensemble des vaccins

Source : données issues de la Base nationale de pharmacovigilance à partir du 27/12/2020, et pour la période du 25/02/2022 au 10/03/2022.

**3 860 nouveaux cas enregistrés**  
du 25/02/2022 au 10/03/2022

**148 877 cas au total**  
depuis le début de la vaccination

### Données recueillies





## **Suivi spécifique des schémas vaccinaux hétérologues**

---

Un schéma hétérologue correspond à un schéma vaccinal avec au moins 2 vaccins différents.

Les CRPV rapporteurs (Amiens et Rouen) ont analysé les cas d'effets indésirables relatifs à l'administration d'un schéma vaccinal hétérologue à partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM depuis le début de la vaccination au 10 mars 2022.

Aucun signal spécifique n'a été identifié après l'administration d'un schéma hétérologue.

### **Nouveaux signaux sur la période :**

Aucun nouveau signal identifié

### **Nouveaux événements sur la période à surveiller :**

Aucun nouvel événement à surveiller identifié



## Comirnaty (BioNTech et Pfizer)

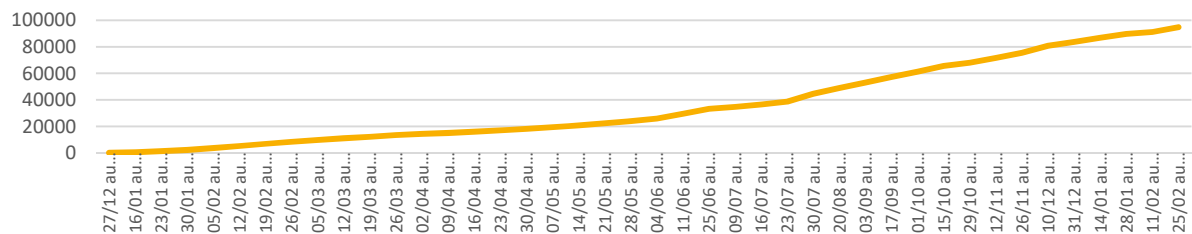
Source : données issues de la Base nationale de pharmacovigilance à partir du 27/12/2020, et pour la période du 25/02/2022 au 10/03/2022.

### Données recueillies

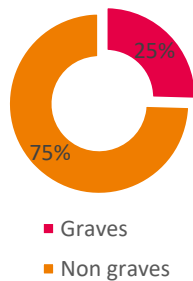
2 561 cas enregistrés  
du 25/02/2022 au 10/03/2022

94 750 cas au total  
depuis le début de la vaccination

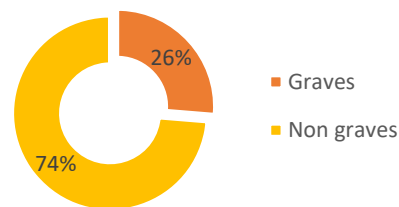
Evolution du nombre de cas d'effets indésirables (graves et non graves) depuis le début de la vaccination



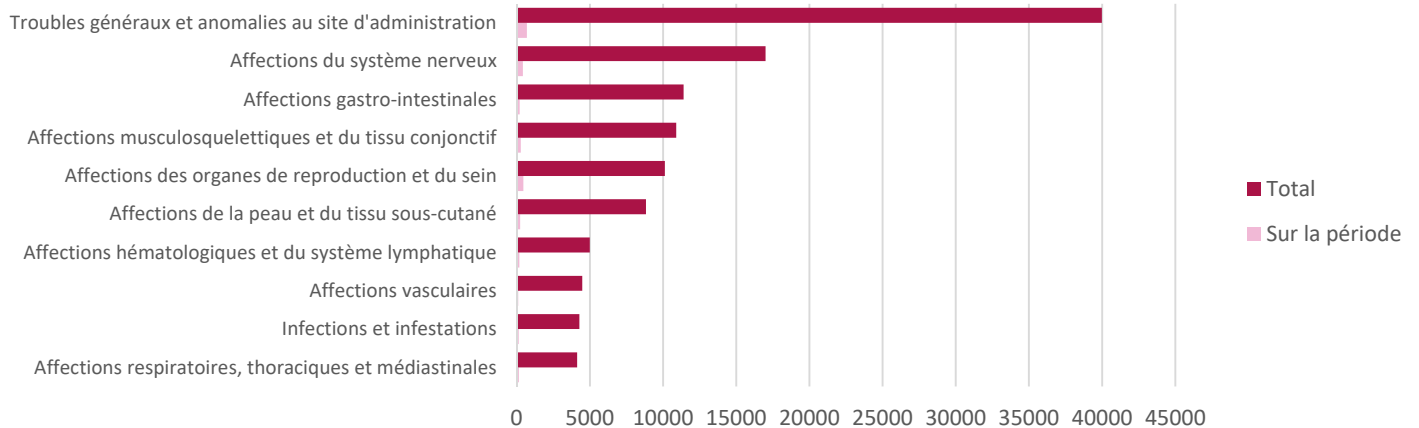
Proportion de cas graves/non graves sur la période



Proportion de cas graves/non graves depuis le début de la vaccination

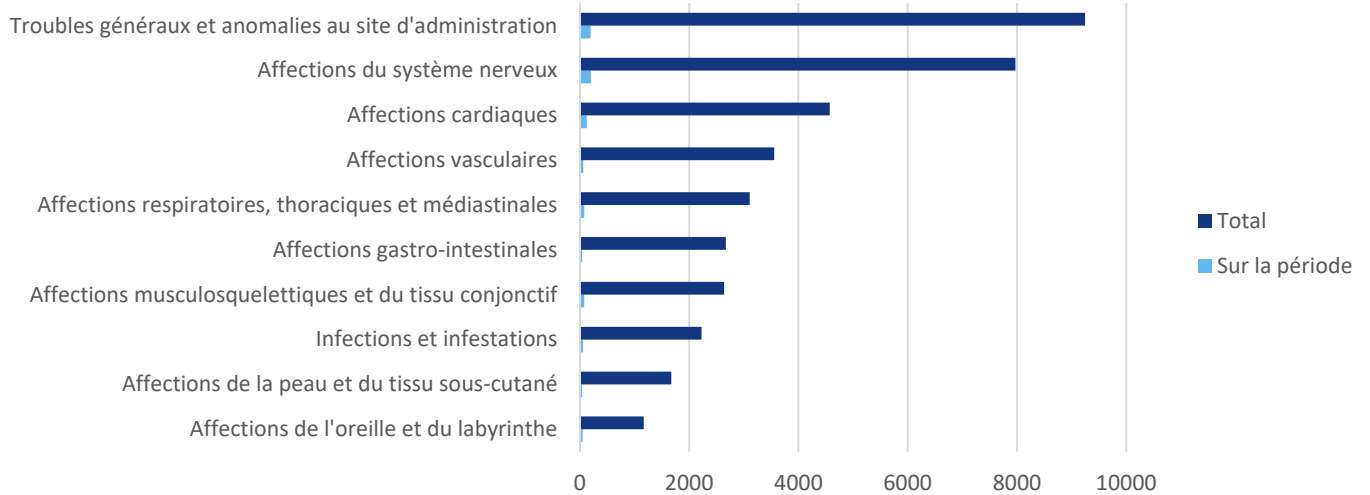


Répartition des effets indésirables non graves par organe

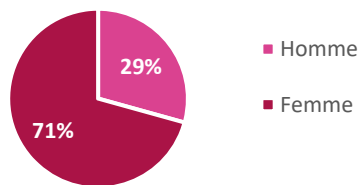




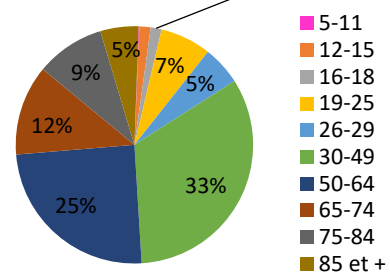
Répartition des effets indésirables graves par organe



Répartition selon le sexe depuis le début de la vaccination



Répartition selon l'âge depuis le début de la vaccination



## Faits marquants

Les CRPV rapporteurs (Bordeaux, Marseille, Strasbourg et Toulouse) ont analysé les cas d'effets indésirables à partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 27 décembre 2020 au 10 mars 2022.

### Nouveaux signaux potentiels sur la période

Aucun nouveau signal identifié sur la période

### Nouveaux événements sur la période à surveiller

Aucun nouvel événement à surveiller sur la période

### Signaux potentiels ou événements déjà sous surveillance :

- Zona
- Troubles du rythme cardiaque
- Thrombopénie / thrombopénie immunologique / hématomes spontanés
- Déséquilibre diabétique dans des contextes de réactogénicité
- Echecs vaccinaux
- Pancréatite aiguë



- Syndrome d'activation des macrophages
- Réactivation à virus Epstein-Barr
- Méningoencéphalite zostérienne
- Aplasie médullaire idiopathique
- Polyarthrite rhumatoïde
- Néphropathies glomérulaires
- Troubles menstruels
- Syndrome inflammatoire multisystémique
- Hépatites auto-immunes
- Pseudopolyarthrite rhizomélique
- Thrombose veineuse cérébrale

Les données recueillies sur cette période de suivi n'apportent pas d'élément nouveau sur ces effets.

Concernant les cas de décès déclarés, les éléments transmis n'indiquent pas un rôle potentiel du vaccin. Ces événements continueront de faire l'objet d'une surveillance spécifique.

- Syndrome de Parsonage-Turner (névralgie amyotrophisante) : les CRPV rapporteurs ont effectué une nouvelle analyse des cas déclarés depuis le début de la vaccination suite à l'évaluation effectuée dans le rapport 18 publié le 24 septembre 2021. Au total, 43 cas de syndrome de Parsonage-Turner ont été déclarés, dont 27 sur la période. Tous les cas rapportés ont été revus et analysés avec un expert neurologue, ce qui a permis de ne pas inclure dans cette analyse 18 cas car certains éléments sont manquants. Parmi les 25 cas restants, 7 sont survenus après la première dose, 14 après la deuxième dose, et 4 cas après le rappel. Sur ces 25 cas 9 cas sont rétablis ou en cours de rétablissement, 14 sont non rétablis, l'un est rétabli avec des séquelles et l'information n'est pas connue dans un cas. De plus, on dénombre 8 cas de forme particulière, soit dans leur expression clinique (une forme focale, une forme atypique, une forme débutante), soit dans leur contexte de survenue (une rechute chez une personne avec antécédent de Parsonage-Turner, dont elle avait totalement récupéré) ; un cas rapporte un syndrome de cas de Parsonage-Turner controlatéral du bras vacciné, un cas concerne un syndrome de Parsonage-Turner survenant dans un contexte de post-partum (période considérée comme à risque d'une telle pathologie), 2 cas mentionnent l'existence d'un traumatisme. En complément de l'existence de cas similaires en relation à d'autres vaccins et des données de la littérature, cette nouvelle analyse confirme que le rôle du vaccin ne peut être exclu et qu'il s'agit d'un signal potentiel. Ces nouvelles informations seront partagées au niveau européen.
- Hémophilie acquise (cas d'auto-anticorps dirigés contre le facteur VIII) : les CRPV rapporteurs ont effectué une nouvelle analyse des cas déclarés depuis le début de la vaccination. Au total, 18 cas d'hémophilie acquise ont été analysés (10 femmes, 8 hommes, moyenne d'âge 75 ans), dont 2 sur la période. Les manifestations cliniques sont principalement des hématomes multiples et/ou des ecchymoses. Ils sont survenus pour 5 cas lors de la première dose, pour 12 cas lors de la deuxième dose, et pour un cas après la dose de rappel. Tous ces cas ont nécessité un traitement en urgence au sein de services hospitaliers spécialisés. Trois cas ont été d'évolution fatale. Au vu de cette analyse, le comité considère de nouveau que le rôle du vaccin ne peut être exclu et qu'il s'agit d'un signal potentiel. Ces nouvelles informations seront partagées au niveau européen.
- Troubles menstruels : les troubles menstruels déclarés après la vaccination par un vaccin à ARNm font l'objet d'une surveillance attentive. Les cas rapportés se manifestent principalement de deux manières : par des saignements anormaux (métrorragies, ménorragies) et par des retards de règles et aménorrhées. Ces effets sont survenus aussi bien après la première injection qu'après la deuxième injection. Il s'agit majoritairement d'événements de courte durée et spontanément résolutifs. A ce jour, les données disponibles ne permettent pas de déterminer le lien direct entre le vaccin et la survenue de ces troubles du cycle menstruel. Ces événements restent sous surveillance.

**Conduite à tenir pour les femmes concernées :**

Les troubles du cycle (aussi appelés anomalies du cycle) sont des irrégularités du cycle menstruel. Ils peuvent affecter à la fois la fréquence et l'intensité des saignements : les règles peuvent être irrégulières, douloureuses (dysménorrhée), trop abondantes ou trop prolongées (ménorragie) ou absentes (aménorrhée). Il est également possible que des saignements surviennent entre deux cycles (métrorragie).

Si ces troubles menstruels persistent sur plusieurs cycles ou si elles en ressentent le besoin, nous les invitons à consulter leur médecin.



#### **Conduite à tenir pour les professionnels de santé :**

Devant tout symptôme de troubles menstruels :

- Si la patiente prend un traitement hormonal : vérifier qu'il n'y a pas eu de mauvaise observance ou des vomissements qui pourraient être à l'origine d'une interruption de la prise du traitement ;
- Si la patiente ne prend pas de traitement hormonal ou s'il n'y pas eu d'interruption de traitement :
  - vérifier qu'il ne s'agit pas d'une symptomatologie aigue ;
  - vérifier l'absence de grossesse (retard de règles, saignements itératifs) ;
  - garder en tête la possibilité que la patiente développe une maladie gynécologique (syndrome des ovaires polykystiques, hyperprolactinémie...) de manière concomitante à la vaccination. Si les symptômes persistent dans le mois suivant, il est nécessaire de lancer des investigations pour envisager une telle pathologie sous-jacente.

#### **Signaux confirmés**

- Hypertension artérielle

Les données recueillies sur la période n'apportent pas d'élément nouveau concernant le signal relatif à cet effet. Ces cas d'hypertension artérielle continuent de faire l'objet d'une surveillance spécifique et sont partagés au niveau européen.

Devant tout symptôme évocateur d'une hypertension artérielle (malaise, céphalées, vertiges,...), un contrôle de la pression artérielle devra être envisagé pour une prise en charge médicale la plus précoce possible, si elle s'avère nécessaire.

- Myocardite/Péricardite

Au niveau européen, des cas de myocardite et de péricardite ont très rarement été signalés après la vaccination avec Comirnaty. Les cas sont principalement survenus dans les 14 jours suivant la vaccination, plus souvent après la deuxième dose et chez des hommes plutôt jeunes. Les données disponibles suggèrent que l'évolution de la myocardite ou de la péricardite après la vaccination est identique à l'évolution de la myocardite ou de la péricardite en général.

L'ANSM recommande à toute personne présentant des symptômes tels qu'un essoufflement (dyspnée), des douleurs dans la poitrine, des palpitations (battements cardiaques forts,) ou un rythme cardiaque irrégulier de consulter rapidement un médecin.

#### **Suivi spécifique des effets indésirables rapportés après une dose de rappel**

Depuis le 27 novembre 2021, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes. Celui-ci doit se faire avec un vaccin à ARNm : vaccin Comirnaty ou Spikevax pour les personnes de 30 ans et plus, vaccin Comirnaty pour les moins de 30 ans.

Au 10 mars, plus de 27,6 millions de doses de rappel ont été administrées depuis le début des rappels vaccinaux. Aucun signal spécifique n'a été identifié chez les personnes ayant eu une dose de rappel. Le profil des effets indésirables rapportés est similaire à celui des effets indésirables rapportés lors de la primo-vaccination.

#### **Suivi spécifique des effets indésirables rapportés chez les enfants (5-11 ans)**

Depuis le 20 décembre 2021, la vaccination chez les enfants (5-11 ans) est possible avec le vaccin Comirnaty. Au 04 mars 2022, plus de 460 000 doses ont été administrées. Au total, 76 cas d'effets indésirables ont été rapportés après la vaccination, dont 9 graves (8 rétablis ou en cours de rétablissement et 1 non rétabli au moment de la déclaration).

Aucun signal spécifique n'a été identifié chez les enfants.





### **Suivi spécifique des effets indésirables rapportés chez les jeunes (12-18 ans)**

Depuis le 15 juin 2021, la vaccination chez les jeunes (12-18 ans) est possible avec le vaccin Comirnaty. Au 10 mars 2022, plus de 10,1 millions de doses ont été administrées. Au total, 2 824 cas dont 774 cas graves ont été rapportés après la vaccination.

#### **Signaux potentiels ou événements déjà sous surveillance :**

- PIMS (syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique)

Aucun signal spécifique n'a été identifié chez les jeunes. Au vu des données analysées, le profil de sécurité du vaccin Comirnaty chez les jeunes de 12 à 18 ans reste comparable à celui des adultes.

### **Suivi spécifique des effets indésirables rapportés chez les femmes enceintes et allaitantes -**

Données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 27 décembre 2020 au 10 mars 2022 et transmises aux deux CRPV rapporteurs (Lyon et Toulouse).

Les fausses couches spontanées représentent la majorité des effets indésirables enregistrés dans la BNPV. Les données actuelles ne permettent pas de conclure que ces événements sont liés au vaccin, d'autant que des facteurs de risques étaient associés dans plusieurs cas et qu'il s'agit d'un événement relativement fréquent en population générale (de 12 à 20 % des grossesses selon les études). Par ailleurs, 3 études récentes (Zauche & al., Kharbanda & al. et Magnus & al.) n'ont pas retrouvé de lien entre les fausses couches spontanées et les vaccins à ARNm contre le Covid-19. Ainsi, le lien avec le vaccin ne peut pas être établi.

Suite à la survenue en Norvège de 3 cas d'hémorragies et/ou thromboses cérébrales foetales chez des femmes vaccinées, une revue des cas déclarés en France a été réalisée par les CRPV. A ce jour, 2 cas sont survenus chez des femmes d'une trentaine d'années après une vaccination avec Comirnaty.

La chronologie des effets n'est pas compatible avec la vaccination et aucun autre élément n'indique que ces événements seraient en lien avec le vaccin. Ces événements ne constituent donc pas un signal de sécurité. Ils continueront d'être surveillés tant au niveau national qu'europpéen dans le cadre du suivi spécifique des femmes enceintes et allaitantes.

#### **Nouveaux événements sur la période à surveiller :**

Aucun nouveau signal identifié sur la période

#### **Evénements déjà sous surveillance :**

- Evènements thromboemboliques
- Morts in utero
- HELLP syndrome
- Métorragies
- Mastites
- Contractions utérines

Les données recueillies sur cette période de suivi n'apportent pas d'élément nouveau sur ces effets.

Aucun signal n'a été identifié chez les femmes enceintes ou allaitantes.



## Spikevax (Moderna)

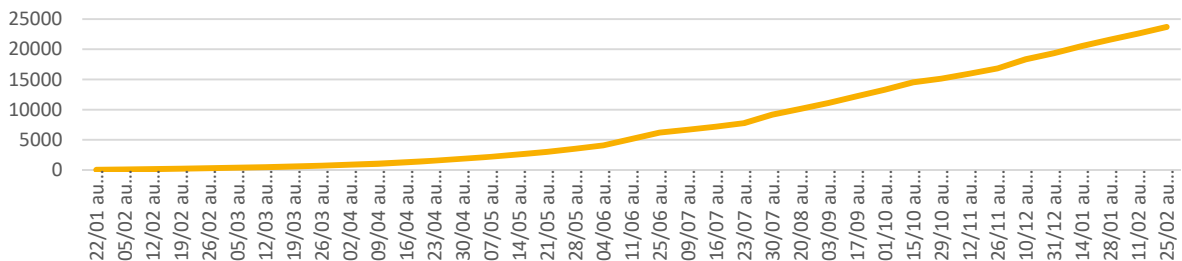
Source : données issues de la Base nationale de pharmacovigilance à partir du 06/01/2020, et pour la période du 25/02/2022 au 10/03/2022.

### Données recueillies

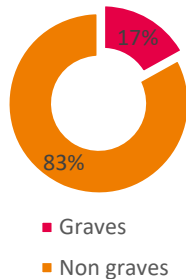
**1 105 cas enregistrés**  
du 25/02/2022 au 10/03/2022

**23 700 cas au total**  
depuis le début de la vaccination

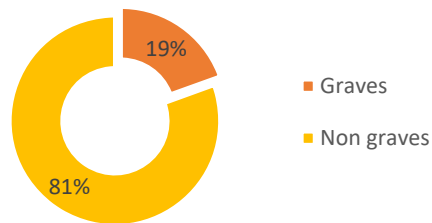
Evolution du nombre de cas d'effets indésirables (graves et non graves) depuis le début de la vaccination



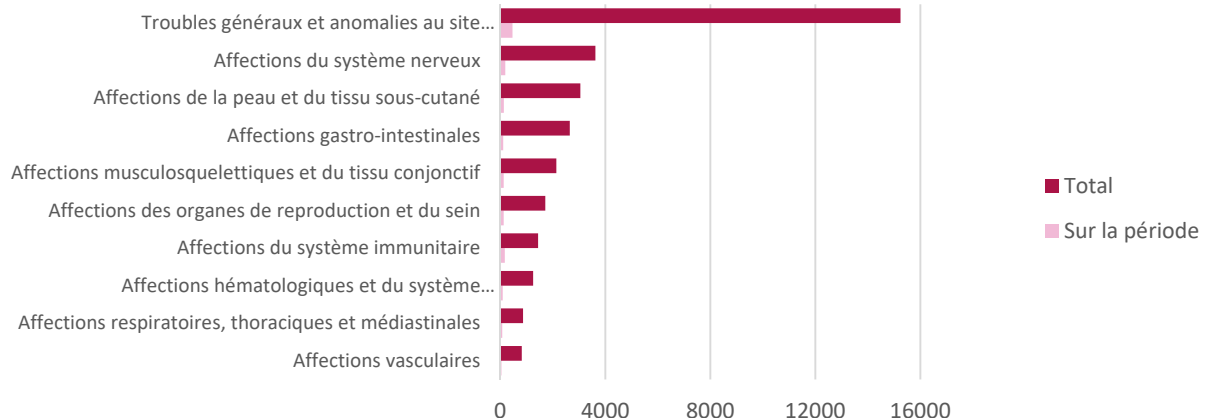
Proportion de cas graves/non graves sur la période



Proportion de cas graves/non graves depuis le début de la vaccination

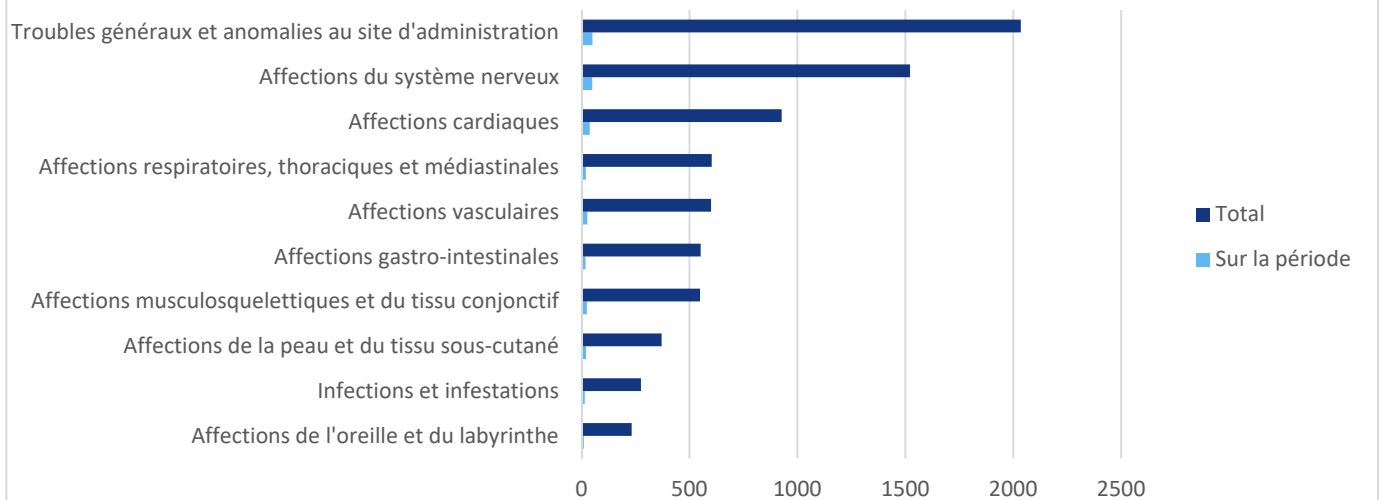


Répartition des effets indésirables non graves par organe

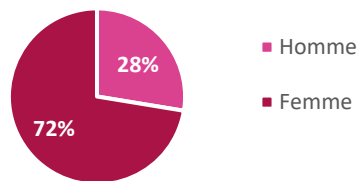




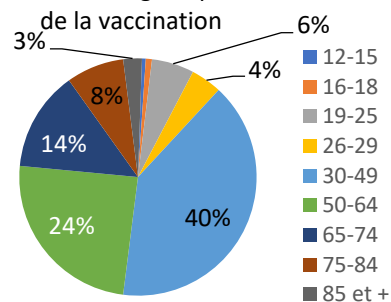
## Répartition des effets indésirables graves par organe



## Répartition selon le sexe depuis le début de la vaccination



## Répartition selon l'âge depuis le début de la vaccination



## Faits marquants

Les CRPV rapporteurs (Lille et Besançon) ont analysé les cas d'effets indésirables à partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 19 janvier 2021 au 10 mars 2022.

### Nouveaux signaux potentiels sur la période

- Anémie hémolytique auto-immune (AHA) : un total de 8 cas ont été rapportés depuis le début de la vaccination. Ces cas sont survenus chez 4 femmes et 4 hommes (âge médian 71 ans) dans un délai de 3 à 59 jours après l'injection. Sept cas ont connu une évolution favorable ou sont en cours de rétablissement et 1 cas n'est pas encore résolu. De nouveaux éléments dans les cas précédemment évoqués d'anémies hémolytiques auto-immunes conduisent le comité à considérer que ces événements, jusqu'alors sous surveillance, constituent désormais un signal potentiel.

### Nouveaux événements sur la période à surveiller

Aucun nouvel événement à surveiller sur la période

### Signaux potentiels ou événements déjà sous surveillance :

- Troubles du rythme
- Zona
- Réactogénicité plus sévère après la 2e dose
- Déséquilibre/récidive de pathologies chroniques



- Ictus amnésique (amnésie transitoire)
- Troubles auditifs (surdité, hypoacousie)
- Pertes de connaissance, plus ou moins associées à des chutes
- Polyarthrite rhumatoïde
- Nérophathies glomérulaires
- Saignements cutanéomuqueux
- Troubles menstruels
- Syndrome de Parsonage-Turner
- Hépatites auto-immunes
- Accouphènes
- Thrombose veineuse cérébrale
- Vasculites systémiques à ANCA
- Troubles musculo squelettiques
- Thyroïdites

Les données recueillies sur cette période n'apportent pas d'élément nouveau sur ces effets.

Concernant les cas de décès déclarés, les données actuelles ne permettent pas de conclure qu'ils sont liés au vaccin. Ces événements continueront de faire l'objet d'une surveillance spécifique.

- Hémophilie acquise : les CRPV rapporteurs ont effectué une nouvelle analyse des cas déclarés depuis le début de la vaccination. Au total, 5 cas ont été rapportés. Ces cas sont survenus chez 2 femmes et 3 hommes (âge médian 76 ans) dans un délai de 2 à 67 jours après l'injection. Trois cas ont eu une évolution favorable ou sont en cours de rétablissement et 2 cas ne sont pas encore résolus. En cohérence avec les cas déclarés après une vaccination par Comirnaty, le comité considère que les cas déclarés après une vaccination par Spikevax constituent un signal potentiel commun aux vaccins à ARNm et non plus seulement un événement sous surveillance. Ils seront partagés au niveau européen.

- Troubles menstruels

Les troubles menstruels déclarés après la vaccination par un vaccin à ARNm font l'objet d'une surveillance attentive. Les cas rapportés se manifestent principalement de deux manières : par des saignements anormaux (les métrorragies, ménorragies) et par des retards de règles et aménorrhées. Ces effets sont survenus aussi bien après la première injection, qu'après la deuxième injection.

Une analyse spécifique sur les femmes avec antécédents d'endométriose n'a pas retrouvé de caractéristiques particulières à cette population.

Il s'agit majoritairement d'événements de courte durée et spontanément résolutifs. A ce jour, les données disponibles ne permettent pas de déterminer le lien direct entre le vaccin et la survenue de ces troubles du cycle menstruel. Ces événements restent sous surveillance.

#### **Conduite à tenir pour les femmes concernées :**

Les troubles du cycle (aussi appelés anomalies du cycle) sont des irrégularités du cycle menstruel. Ils peuvent affecter à la fois la fréquence et l'intensité des saignements : les règles peuvent être irrégulières, douloureuses (dysménorrhée), trop abondantes ou trop prolongées (ménorragie) ou absentes (aménorrhée). Il est également possible que des saignements surviennent entre deux cycles (métrorragie).

Si ces troubles menstruels persistent sur plusieurs cycles ou si elles en ressentent le besoin, nous les invitons à consulter leur médecin.

#### **Conduite à tenir pour les professionnels de santé :**

Devant tout symptôme de troubles menstruels :

- Si la patiente prend un traitement hormonal : vérifier qu'il n'y a pas eu de mauvaise observance ou des vomissements qui pourraient être à l'origine d'une interruption de la prise du traitement ;
- Si la patiente ne prend pas de traitement hormonal ou s'il n'y pas eu d'interruption de traitement :
  - vérifier qu'il ne s'agit pas d'une symptomatologie aigue ;
  - vérifier l'absence de grossesse (retard de règles, saignements itératifs) ;
  - garder en tête la possibilité que la patiente développe une maladie gynécologique (syndrome des ovaires polykystiques, hyperprolactinémie...) de manière concomitante à la vaccination. Si les



symptômes persistent dans le mois suivant, il est nécessaire de lancer des investigations pour envisager une telle pathologie sous-jacente.

#### Signaux confirmés :

- Réactions retardées (réactions locales douloureuses, érythémateuses, prurigineuses au site d'injection)
- Troubles vasculaires de type d'hypertension artérielle

Ces événements continuent de faire l'objet d'une surveillance spécifique et ont été partagés au niveau européen.

Devant tout symptôme évocateur d'une hypertension artérielle (malaise, céphalées, vertiges,...), un contrôle de la pression artérielle devra être envisagé pour une prise en charge médicale la plus précoce possible, si elle s'avère nécessaire.

- Myocardite/Péricardite

Au niveau européen, des cas de myocardite et de péricardite ont très rarement été signalés après la vaccination avec Spikevax. Les cas sont principalement survenus dans les 14 jours suivant la vaccination, plus souvent après la deuxième dose et chez des hommes plutôt jeunes. Les données disponibles suggèrent que l'évolution de la myocardite ou de la péricardite après la vaccination est identique à l'évolution de la myocardite ou de la péricardite en général.

Des analyses complémentaires menées par les CRPV ont mis en évidence un taux de notification des cas de myocardite chez les hommes de 18 à 29 ans plus important après un schéma complet avec le vaccin Spikevax qu'avec Comirnaty. Ce signal a conduit EPI-PHARE à réaliser une étude de pharmaco-épidémiologie pour caractériser le risque de myocardite et de péricardite avec les vaccins ARNm chez les sujets âgés de 12 à 50 ans en France. Cette étude a confirmé le signal observé par la pharmacovigilance.

Ces données ont été partagées au niveau européen. Sur la base de ces données et également d'une étude pharmaco-épidémiologique se basant sur des registres de données des pays nordiques, le PRAC a déterminé que le risque de myocardite et de péricardite est dans l'ensemble « très rare », c'est-à-dire inférieur à 1 pour 10 000 vaccinés. De plus, les données mettent en évidence un risque de myocardite après vaccination plus important chez les hommes jeunes, en particulier avec le vaccin Spikevax. Le résumé des caractéristiques du produit et la notice des vaccins Spikevax et Comirnaty ont été modifiés pour refléter ces informations.

L'ANSM recommande à toute personne présentant des symptômes tels qu'un essoufflement (dyspnée), des douleurs dans la poitrine, des palpitations (battements cardiaques forts,) ou un rythme cardiaque irrégulier de consulter rapidement un médecin.

- Erythème polymorphe : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Spikevax et le risque d'érythème polymorphe. La mention de cet effet indésirable figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Les érythèmes polymorphes se caractérisent par une réaction cutanée provoquant des taches ou des plaques rouges sur la peau, qui peuvent ressembler à une cible ou à une « cocarde » avec un centre rouge foncé entouré d'anneaux rouges plus pâles

L'ANSM recommande à toute personne présentant des symptômes d'érythème polymorphe de consulter rapidement un médecin.

#### Suivi spécifique des effets indésirables rapportés après une dose de rappel

Depuis le 27 novembre 2021, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes. Le rappel vaccinal doit se faire avec un vaccin à ARNm : vaccin Comirnaty ou Spikevax pour les personnes de 30 ans et plus, vaccin Comirnaty pour les personnes de moins de 30 ans.



Au 10 mars 2022, plus de 11,8 millions de doses de rappel ont été administrés depuis le début des rappels vaccinaux. Aucun signal spécifique n'a été identifié chez les personnes ayant eu une dose de rappel. Le profil des effets indésirables rapportés est similaire à celui des effets indésirables rapportés lors de la primo-vaccination.

**Suivi spécifique des effets indésirables rapportés chez les femmes enceintes et allaitantes**

Données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 27 décembre 2020 au 10 mars 2021 et transmises aux deux CRPV rapporteurs (Lyon et Toulouse).

Les fausses couches spontanées représentent la majorité des cas d'effets indésirables enregistrés dans la base nationale de pharmacovigilance. Les données actuelles ne permettent pas de conclure que ces événements sont liés au vaccin, d'autant que des facteurs de risques étaient associés dans plusieurs cas et qu'il s'agit d'un événement relativement fréquent en population générale (de 12 à 20% des grossesses selon les études). Par ailleurs, 3 études récentes (Zauche & al, Kharbanda & al et Magnus & al ) n'ont pas retrouvé de lien entre les fausses couches spontanées et les vaccins à ARNm contre le Covid-19. Ainsi, le lien avec le vaccin ne peut pas être établi.

**Nouveaux événements sur la période à surveiller :**

Aucun nouveau signal identifié sur la période

**Evènements déjà sous surveillance :**

- Morts in utero
- Métrorragies
- Contractions utérines

Les données recueillies sur cette période de suivi n'apportent pas d'élément nouveau sur ces effets.

Aucun signal n'a été identifié chez les femmes enceintes ou allaitantes



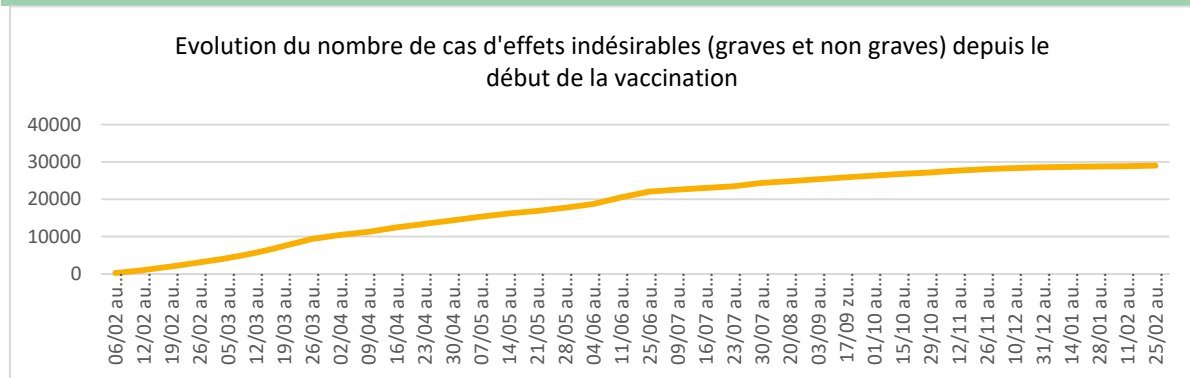
## Vaxzevria (AstraZeneca)

Source : données issues de la Base nationale de pharmacovigilance à partir du 06/02/2020, et pour la période du 25/02/2022 au 10/03/2022.

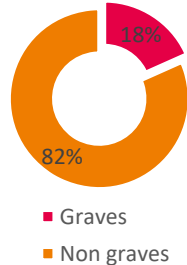
### Données recueillies

**169 cas enregistrés**  
du 25/02/2022 au 10/03/2022

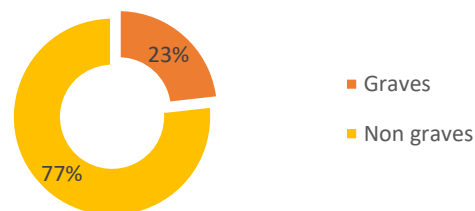
**29 001 cas au total**  
depuis le début de la vaccination



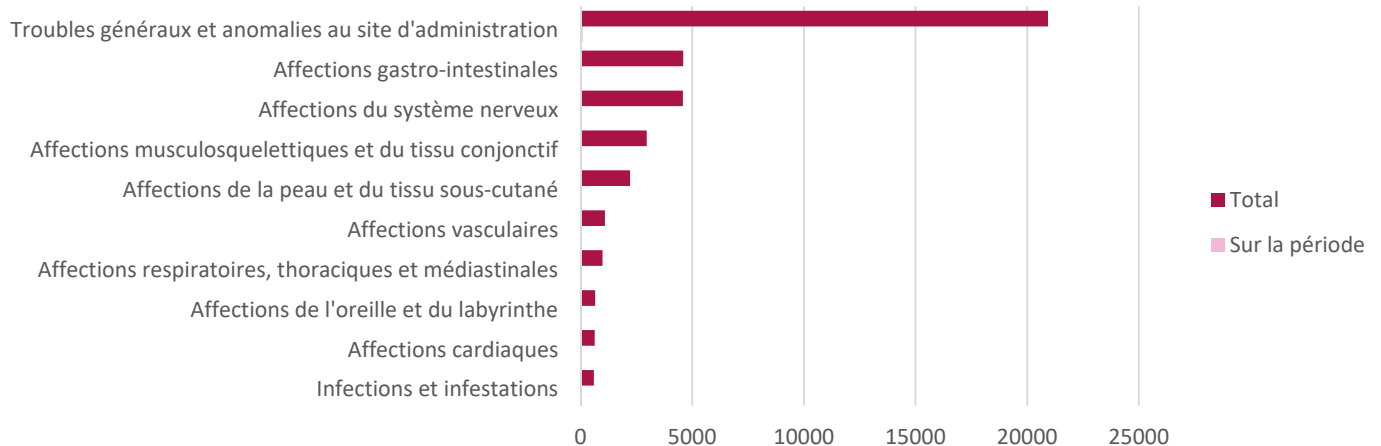
Proportion de cas graves/non graves sur la période



Proportion de cas graves/non graves depuis le début de la vaccination

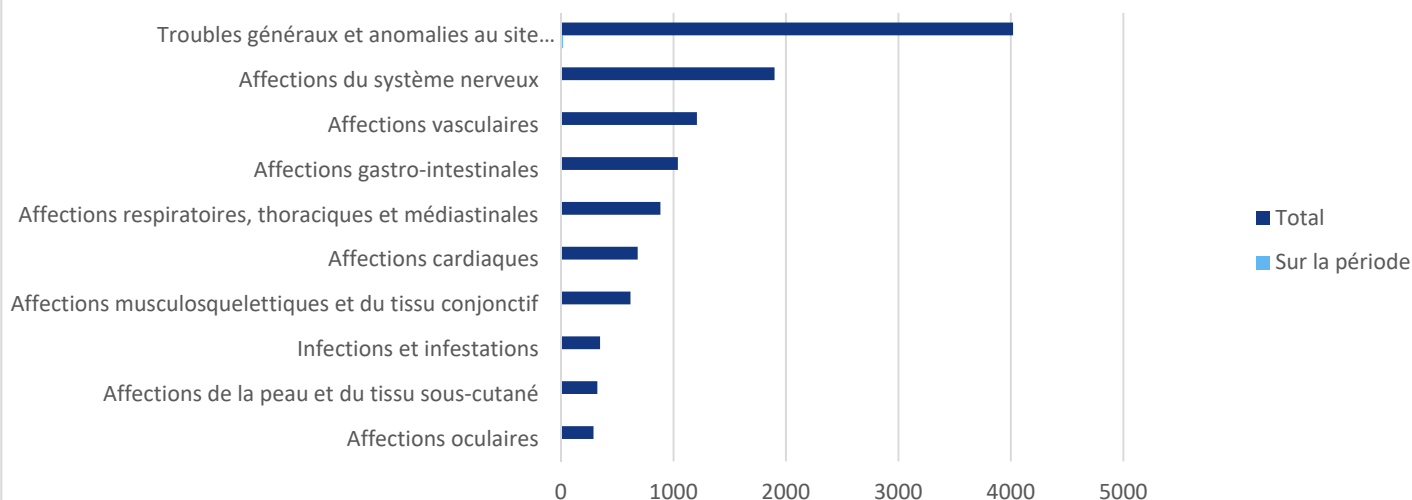


Répartition des effets indésirables non graves par organe

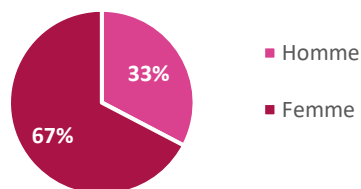




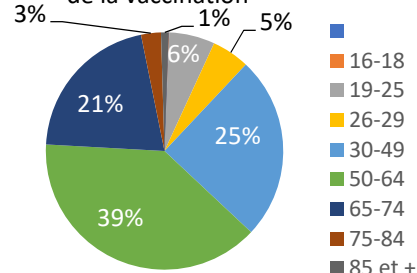
Répartition des effets indésirables graves par organe



Répartition selon le sexe depuis le début de la vaccination



Répartition selon l'âge depuis le début de la vaccination



## Faits marquants

Les CRPV rapporteurs (Amiens et Rouen) ont analysé les cas d'effets indésirables à partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 6 février 2021 au 10 mars 2022.

Depuis le 27 novembre 2021, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes. Le rappel vaccinal doit se faire avec un vaccin à ARNm : vaccin Comirnaty ou Spikevax pour les personnes de 30 ans et plus, vaccin Comirnaty pour les personnes de moins de 30 ans.

### Nouveaux signaux potentiels sur la période

Aucun nouveau signal potentiel identifié

### Nouveaux événements sur la période à surveiller

Aucun nouvel événement à surveiller identifié.

### Signaux potentiels ou événements déjà sous surveillance :





- Saignements cutanéomuqueux (principalement des ecchymoses et des saignements du nez)
- Elévation de la pression artérielle
- Dyspnées et asthme associés à des syndromes pseudo-grippaux
- Pathologie démyélinisante centrale
- Erythème noueux
- Colite ischémique
- Vascularites
- Surdit /baisse de l'audition
- Myocardites/P ricardites
- Troubles du rythme
- Echecs vaccinaux
- Vascularites cutan es
- Art rites   cellules g antes
- Pancr atites
- Syndrome de Parsonage-Turner
- Sarco dose
- Maladie de Still
- Evenement thromboembolique veineux et art riel
- Infarctus du myocarde
- Pseudopolyarthrite rhizom lique
- R activations virales

Les donn es recueillies sur cette p riode de suivi n'apportent pas d' l ment nouveau sur ces effets. Ils continueront   faire l'objet d'une surveillance particuli re.

#### Signaux confirm s :

- Syndromes pseudo-grippaux : l'EMA a conclu   l'existence d'un lien entre le vaccin Vaxzevria et la survenue de syndrome pseudo-grippaux. La mention de cet effet ind sirable figure dans le RCP et la notice de ce vaccin.

En cas de fi vre et/ou de douleurs, l'ANSM conseille de privil gier l'utilisation du parac tamol   la dose la plus faible et le moins longtemps possible.

- Thromboses associ es   une thrombocytop nie :   ce jour, on retient un total de 30 cas r pondant   la d finition de thrombocytop nie thrombotique immunitaire induite par le vaccin (TTIV).

L'EMA a conclu que les  v nements thromboemboliques associ s   une thrombop nie doivent  tre consid r s comme des effets ind sirables tr s rares du vaccin Vaxzevria. Le r sum  des caract ristiques du produit (RCP) et la notice ont  t  actualis s afin d'inclure les effets ind sirables de type syndrome thrombotique thrombocytop nique et troubles de la coagulation.

L'ANSM recommande   toute personne pr sentant des effets ind sirables persistants au-del  de 3 jours de type vertiges, maux de t te, troubles visuels, naus es/vomissements, essoufflement, douleurs aigu es dans la poitrine, l'abdomen ou les extr mit s ou qui pr sente des ecchymoses cutan es (p t chies) au-del  du site de vaccination, de consulter rapidement un m decin.

Les professionnels de sant  doivent  tre attentifs aux signes et sympt mes  vocateurs de thrombose associ e ou non   une thrombop nie chez les personnes vaccin es par les vaccins Vaxzevria (AstraZeneca) et Janssen afin de r aliser les examens biologiques et d'imagerie ad quats pour une prise en charge la plus pr coce possible de ces patients.

Ces thromboses rares atypiques ont  t  observ es de 4   28 jours apr s la vaccination et se caract risent par:

- Thrombose veineuse et/ou art rielle (quelle que soit la localisation) associ e   une diminution des plaquettes (< 150 G/L)



- Thromboses veineuses et/ou artérielles de siège inhabituel (localisation, contexte clinique, éventuellement multi-sites, parfois successives), en particulier thrombose veineuse cérébrale et thrombose veineuse splanchnique.

En cas de diagnostic d'une thrombose atypique chez une personne vaccinée, un traitement anticoagulant par des alternatives à l'héparine doit être privilégié, en raison des réactions similaires connues de l'héparine avec le facteur plaquettaire 4.

Une recherche de la présence dans le plasma d'anticorps anti-FP4 devra être réalisée en parallèle de préférence par un test Elisa adapté.

- Syndrome de fuite capillaire : aucun cas validé en France à ce jour.

L'EMA a conclu que le vaccin Vaxzevria peut entraîner de façon extrêmement rare un syndrome de fuite capillaire et a considéré que le vaccin Vaxzevria ne doit pas être utilisé chez les patients ayant des antécédents de syndrome de fuite capillaire. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) et la notice ont été mis à jour avec ces informations.

Toute personne vaccinée doit immédiatement contacter un médecin si, dans les jours suivants la vaccination, elle présente l'un des symptômes suivants associé à une sensation de faiblesse (liée à une tension artérielle basse) : gonflement rapide des bras et des jambes, prise de poids soudaine.

- Syndrome de Guillain-Barré (SGB) : après une analyse des cas de syndrome de Guillain-Barré déclarés en Europe, l'EMA considère qu'ils constituent un effet secondaire possible très rare du vaccin Vaxzevria. La mention de cet effet indésirable figure dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Toute personne vaccinée doit consulter immédiatement un médecin si elle développe des signes et des symptômes évocateurs de SGB, tels qu'une vision double ou difficulté à bouger les yeux, une difficulté à avaler, à parler ou à mâcher, des problèmes de coordination et d'instabilité, une difficulté à marcher, des sensations de picotements dans les mains et les pieds, une faiblesse dans les membres, la poitrine ou le visage, des problèmes de contrôle de la vessie et de la fonction intestinale.

- Thrombopénies immunitaires : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Vaxzevria et le risque de thrombopénies immunitaires. La mention de cet effet indésirable, accompagnée d'un avertissement pour les professionnels de santé et les patients figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Si une personne a des antécédents de trouble thrombocytopénique, tels qu'une thrombopénie immunitaire, le risque de survenue de thrombopénie doit être pris en considération avant d'administrer le vaccin et la surveillance de la numération plaquettaire est recommandée après la vaccination.

- Paralysie faciale : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Vaxzevria et le risque de paralysie faciale. La mention de cet effet indésirable figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

La paralysie faciale est rare et disparaît généralement en quelques semaines.

L'ANSM recommande à toute personne présentant des symptômes de paralysie faciale de consulter rapidement un médecin : engourdissement au niveau de la face, douleurs derrière l'oreille, œil et bouche pendant d'un seul côté du visage, absence de mimiques..

- Myélite transverse : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Vaxzevria et le risque de myélite transverse. La mention de cet effet indésirable, figurera désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Toute personne vaccinée doit consulter immédiatement un médecin si elle développe des signes et des symptômes évocateurs de myélite transverse, tels qu'une faiblesse dans les bras ou les jambes, des sensations telles que des picotements, un engourdissement, une douleur ou une perte de la sensibilité douloureuse, ou des troubles au niveau de la vessie ou des intestins.



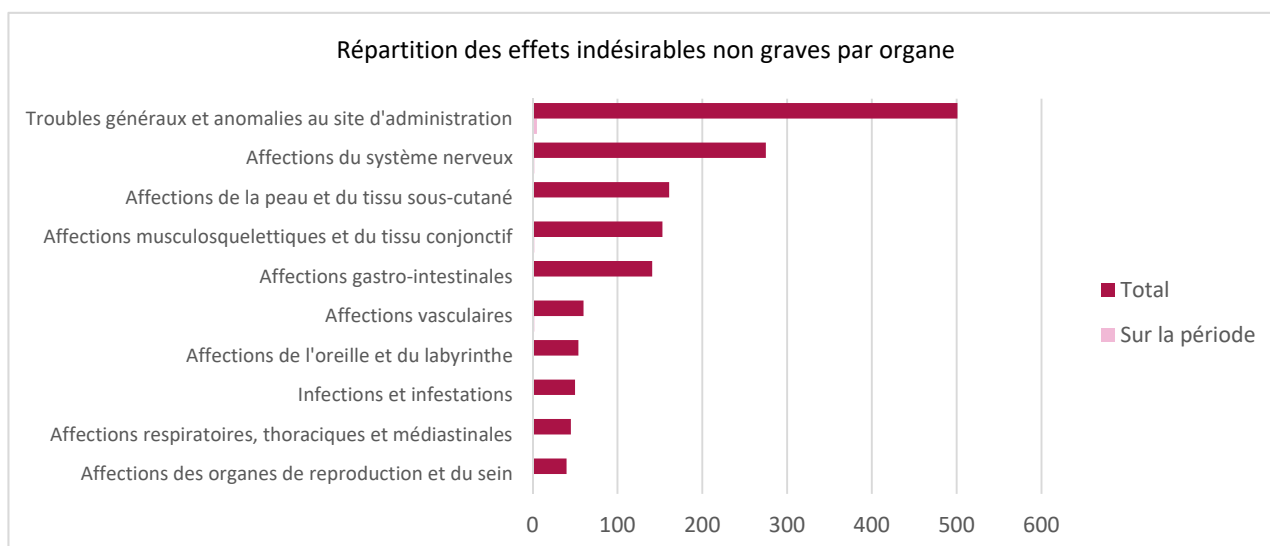
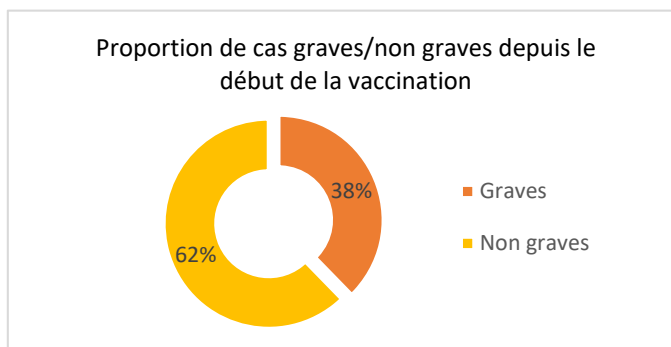
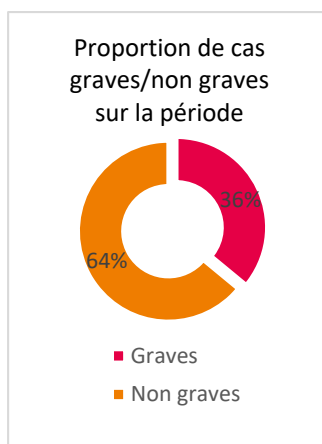
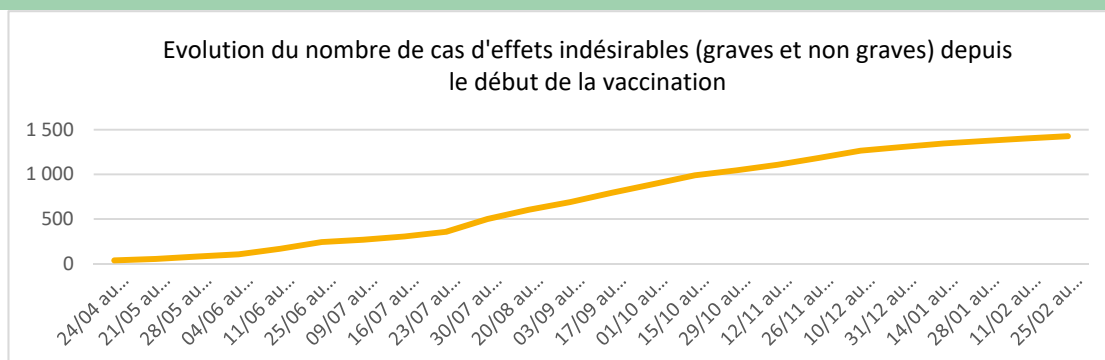
## Janssen

Source : données issues de la Base nationale de pharmacovigilance à partir du 06/01/2020, et pour la période du 25/02/2022 au 10/03/2022.

### Données recueillies

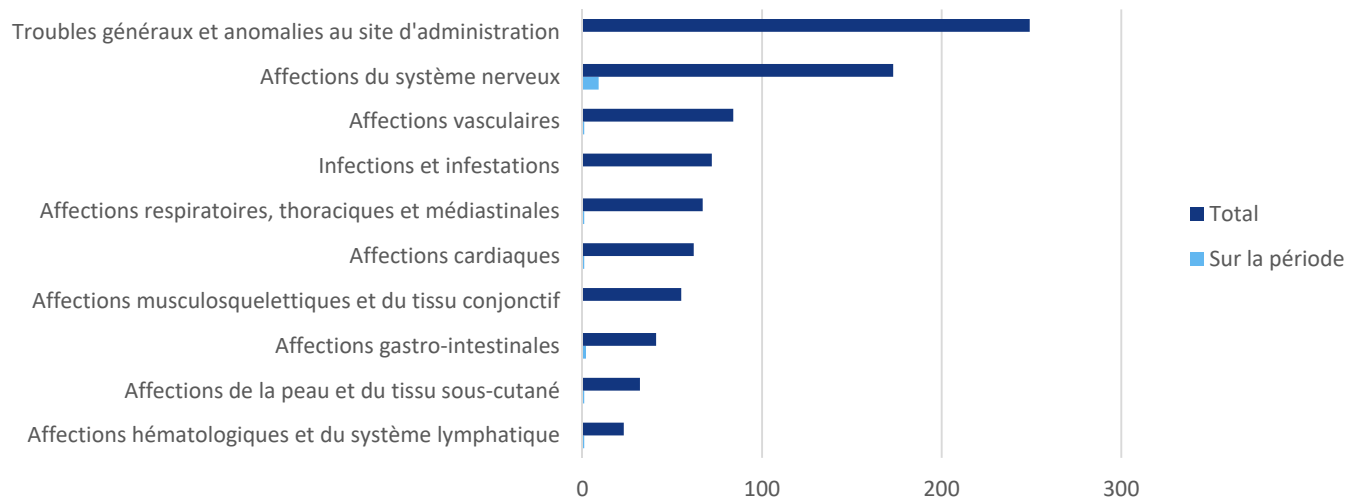
**25 cas enregistrés**  
du 25/02/2022 au 10/03/2022

**1 426 cas au total**  
depuis le début de la vaccination

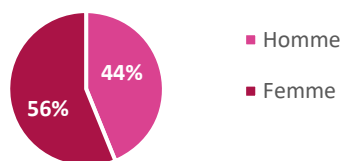




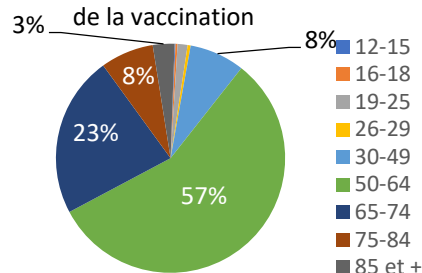
### Répartition des effets indésirables graves par organe



### Répartition selon le sexe depuis le début de la vaccination



### Répartition selon l'âge depuis le début de la vaccination



## Faits marquants

Les CRPV rapporteurs (Lyon et Grenoble) ont analysé les cas d'effets indésirables à partir des données de pharmacovigilance françaises validées par l'ANSM du 24 avril 2021 au 10 mars 2022. La HAS recommande l'utilisation du vaccin Janssen chez les personnes de 55 ans et plus.

Dans son avis du 23 août 2021, la HAS recommande qu'une deuxième dose avec un vaccin à ARNm soit proposée aux personnes primovaccinées avec le vaccin Covid-19 Janssen à partir de 4 semaines après la première injection.

Par ailleurs, dans son avis du 17 février 2022, la HAS recommande de surseoir à l'utilisation du vaccin Janssen à l'exception des personnes à risque de forme sévère de la maladie qui présentent une contre-indication à l'administration d'un vaccin à ARNm.

### Nouveaux signaux potentiel sur la période :

Aucun nouveau signal potentiel identifié.

### Nouveaux événements sur la période à surveiller :

- Aplasie médullaire : un premier cas d'aplasie médullaire a été déclaré chez une personne d'une soixantaine d'année. Cette aplasie médullaire a été découverte de manière fortuite 1 mois après une première dose de vaccin Janssen. Cette personne est en cours de rétablissement. Devant la gravité de



ce cas, malgré le fait qu'il soit isolé et qu'on ne retrouve pas de cas similaire dans la littérature, cet effet fera l'objet d'une surveillance particulière.

#### Signaux potentiels ou événements déjà sous surveillance

- Zona
- Myocardites/péricardites
- Echecs vaccinaux
- Syndrome de Parsonage-Turner
- Hypertension artérielle
- Purpura rhumatoïde
- Infarctus du myocarde

#### Signaux confirmés

- Thromboses associées à une thrombocytopénie : 4 cas ont été rapportés chez des patients cinquantenaires et un quarantenaire, dont 2 de moins de 55 ans ont été observés depuis le début du suivi. Trois patients ne sont pas rétablis au moment de la déclaration et l'évolution est favorable pour le quatrième cas.

L'EMA a conclu que les événements thromboemboliques associés à une thrombopénie doivent être considérés comme des effets indésirables très rares du vaccin Janssen. Le résumé des caractéristiques du produit et la notice ont été actualisés afin d'inclure les effets indésirables de type syndrome thrombotique thrombocytopénique et troubles de la coagulation.

L'ANSM recommande à toute personne présentant des effets indésirables persistants au-delà de 3 jours de type vertiges, maux de tête, troubles visuels, nausées/vomissements, essoufflement, douleurs aiguës dans la poitrine, l'abdomen ou les extrémités ou qui présente des ecchymoses cutanées (pétéchies) au-delà du site de vaccination, de consulter rapidement un médecin.

Les professionnels de santé doivent être attentifs aux signes et symptômes évocateurs de thrombose associée ou non à une thrombopénie chez les personnes vaccinées par les vaccins Vaxzevria (AstraZeneca) et Janssen afin de réaliser les examens biologiques et d'imagerie adéquats pour une prise en charge la plus précoce possible de ces patients.

Ces thromboses rares atypiques ont été observées de 4 à 28 jours après la vaccination et se caractérisent par :

- Thrombose veineuse et/ou artérielle (quelle que soit la localisation) associée à une diminution des plaquettes (< 150 G/L)
- Thromboses veineuses et/ou artérielles de siège inhabituel (localisation, contexte clinique, éventuellement multi-sites, parfois successives), en particulier thrombose veineuse cérébrale et thrombose veineuse splanchnique.

En cas de diagnostic d'une thrombose atypique chez une personne vaccinée, un traitement anticoagulant par des alternatives à l'héparine doit être privilégié, en raison des réactions similaires connues de l'héparine avec le facteur plaquettaire 4.

Une recherche de la présence dans le plasma d'anticorps anti-FP4 devra être réalisée en parallèle de préférence par un test Elisa adapté.

- Syndrome de fuite capillaire : aucun cas signalé en France à ce jour.  
L'EMA a conclu que le vaccin Janssen peut entraîner de façon extrêmement rare un syndrome de fuite capillaire et a considéré que le vaccin Janssen ne doit pas être utilisé chez les patients ayant des antécédents de syndrome de fuite capillaire. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) et la notice ont été mis à jour avec ces informations.

Toute personne vaccinée doit immédiatement contacter un médecin si, dans les jours suivants la vaccination, elle présente l'un des symptômes suivants associé à une sensation de faiblesse (liée à une tension artérielle basse) : gonflement rapide des bras et des jambes, prise de poids soudaine.

- Syndrome de Guillain-Barré (SGB) / Polyradiculonévrite : après une analyse des cas de syndrome de Guillain-Barré déclarés en Europe, l'EMA considère qu'il existe un lien possible



avec le vaccin Janssen. La mention de cet effet indésirable figure dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Toute personne vaccinée doit consulter immédiatement un médecin si elle développe des signes et des symptômes évocateurs de SGB, tels qu'une vision double ou difficulté à bouger les yeux, une difficulté à avaler, à parler ou à mâcher, des problèmes de coordination et d'instabilité, une difficulté à marcher, des sensations de picotements dans les mains et les pieds, une faiblesse dans les membres, la poitrine ou le visage, des problèmes de contrôle de la vessie et de la fonction intestinale.

- Thrombopénies immunitaires : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Janssen et le risque de thrombopénies immunitaires. La mention de cet effet indésirable, accompagnée d'un avertissement pour les professionnels de santé et les patients figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Si une personne a des antécédents de trouble thrombocytopénique, tels qu'une thrombopénie immunitaire, le risque de survenue de thrombopénie doit être pris en considération avant d'administrer le vaccin et la surveillance de la numération plaquettaire est recommandée après la vaccination

- Thromboembolie veineuse : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Janssen et le risque de thromboembolie veineuse. La mention de cet effet indésirable, figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Toute personne vaccinée doit consulter immédiatement un médecin si elle développe des signes et des symptômes évocateurs de troubles de la coagulation, tels que des maux de tête sévères ou persistants, des convulsions (crises), une altération de l'état mental ou une vision floue, des saignements inexpliqués, des ecchymoses inexpliquées à distance du site de vaccination apparaissant quelques jours après la vaccination, des petites taches rondes à distance du site d'injection, si vous présentez un essoufflement, une douleur thoracique, une douleur au niveau des jambes, un gonflement des jambes, ou une douleur abdominale persistante.

- Myélite transverse : l'EMA a conclu à l'existence d'un lien entre le vaccin Janssen et le risque de myélite transverse. La mention de cet effet indésirable, figure désormais dans le RCP et la notice de ce vaccin.

Toute personne vaccinée doit consulter immédiatement un médecin si elle développe des signes et des symptômes évocateurs de myélite transverse, tels qu'une faiblesse dans les bras ou les jambes, des sensations telles que des picotements, un engourdissement, une douleur ou une perte de la sensibilité douloureuse, ou des troubles au niveau de la vessie ou des intestins.